

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 novembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 5

Absents : 6

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme Christelle PAGET), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Roger RIBOLLET,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/11/05/19– Avis sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guéreins

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L153-36 à L153-44,

Vu l'arrêté de Madame le Maire de la commune de Guéreins en date du 26 septembre 2023 prescrivant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guéreins,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Guéreins en date du 10 avril 2024 décidant de réaliser une évaluation environnementale,

Vu le courrier daté du 02/09/2024 et reçu le 13/09/2024, par lequel Madame le Maire de Guéreins sollicite la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour avis du Conseil Communautaire sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du 22 octobre 2024,

Monsieur le Président propose de délibérer pour émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guéreins, assorti des observations suivantes :

- Afin de mettre en adéquation l'opération réalisée sur le site n°11 « Limite avec Montceaux - Carrefour RD 17 et Rd 933 », devenu site n°8 dans la modification proposée, il conviendrait de remplacer la mention « Hôtel » de l'îlot n°1 par la mention « entrepôts » et de remplacer la mention « commerces » de l'îlot n°2 par la mention « commerces et entrepôts ».
- Il conviendrait de préciser le cadre des formes urbaines projetées dans l'OAP modifiée n°9 « Rd 933 et rue de La Motte » afin de garantir l'orientation du SCoT Val de Saône Dombes qui interdit les grandes opérations uniquement d'habitat pavillonnaire individuel en périphérie.
- Dans le cahier des OAP, en page 6, il conviendrait de faire référence aux objectifs du SCoT Val de Saône Dombes approuvé en 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 05 novembre 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 07/11/2024
De la publication sur le site internet le 08/11/2024
Et de la notification le 08/11/2024
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX